

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

## Engagement de la Belgique dans l'EDIC EUROPEUM

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Digitalisation Mathieu Michel, le Conseil des ministres a approuvé l'engagement de la Belgique dans l'*European Digital Infrastructure Consortium* (EDIC) EUROPEUM, en vue de renforcer la souveraineté numérique de l'Union européenne.

EUROPEUM est une plateforme innovante permettant de mettre en œuvre de nouvelles interactions et transactions digitales, grâce aux technologies de registres distribués: une meilleure efficacité, transparence et sécurité dans un monde de plus en plus digital. Il s'agit d'une infrastructure décentralisée "souveraine" paneuropéenne qui permet d'offrir une autoroute de données sécurisée en favorisant la confiance, la collaboration entre Etats membres et la souveraineté au sein de l'Union européenne. Le cœur d'EUROPEUM est constitué d'un réseau de nœuds, dispersés à travers l'Europe et placés sous le contrôle des autorités publiques. Les administrations pourront donc se greffer à cette blockchain d'infrastructure souveraine telle une autoroute de données.

La Belgique joue un rôle central dans ce projet européen puisqu'elle est à l'initiative d'EUROPEUM et a permis de déjà réunir 9 pays autour d'elle. En effet, l'Italie, la Croatie, le Portugal, la Pologne, le Luxembourg, la Roumanie, la Slovénie, Chypre et la Grèce. En tant que membre pionnier de l'Union européenne, la Belgique est particulièrement bien placée pour jouer un rôle essentiel dans cette évolution. L'engagement de notre pays en faveur du progrès technologique, son adhésion aux valeurs démocratiques et son statut de facilitateur respecté de la collaboration européenne font de nous un partenaire idéal pour les principes qui sous-tendent l'EDIC et l'EUROPEUM.

À la veille du lancement officiel de l'EDIC Europeum, la Commission européenne en collaboration avec la Belgique et les 9 pays-membres, organise le 7 mai prochain, un évènement qui réunira les acteurs européens clés du blockchain pour une série d'ateliers, de présentations de projets, de démonstrations et de panels, organisés autour de trois thèmes principaux:

- construire un réseau résilient et sûr
- vers une toute nouvelle mobilité pour les citoyens à travers l'Europe
- garantir l'authenticité des produits et la transparence de la chaîne d'approvisionnement

Avec son rôle de pilote dans la construction de l'EDIC EUROPEUM, la Belgique réaffirme non seulement son engagement envers la vision européenne commune d'un avenir numérique prospère, mais elle trace également la voie de sa propre transformation numérique nationale.

Le Conseil des ministres autorise la participation financière initiale de la Belgique conformément aux

modalités convenues avec les partenaires européens, sous réserve de la disponibilité des ressources budgétaires nécessaires. Il charge par ailleurs le secrétaire d'État à la Digitalisation ainsi que le SPF Stratégie et Appui de superviser la mise en œuvre de l'EDIC EUROPEUM et de veiller à son alignement avec les priorités nationales en matière de transformation numérique et d'innovation technologique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)